

Le rôle des ONG de femmes en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes

Mireille NIYONZIMA

Introduction

Les ONG des femmes ont commencé à émerger avec la crise qui secoue le Burundi depuis bientôt 12 ans. Pendant que les politiciens s'enfermaient à Kajaga et Kigobe pour négocier leurs positions au gouvernement, les femmes ont vaincu la peur et ont été les premières à sortir du ghetto éthique. Elles se sont mobilisées dans des associations, groupements et clubs pour soutenir les victimes, surtout les femmes et les enfants. Toutes les actions entreprises ont été orientées dans le cadre des urgences au début et, progressivement, les ONG de femmes ont commencé à pousser leurs réflexions sur les activités de renforcement de capacité et de développement durable.

Entre-temps, les violences à l'égard des femmes augmentaient du jour en jour : les femmes perdaient tout contrôle sur leur vie. Il a fallu réfléchir sur les causes profondes de toutes ces violations des droits de la femme. La notion d'égalité des genres et celle des droits de l'homme ont été intégrées dans toutes les actions des ONGs de femmes, afin de compenser les déséquilibres économiques, sociaux - politiques et culturels. Mon intervention se fondera sur le rôle et l'impact des ONG de femmes en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs.

Le rôle des ONG de femmes

Les ONG de femmes ont permis :

- a. La mobilisation des femmes en vue d'adhérer à des associations féminines pour une prise de conscience de l'injustice et de l'exclusion dont elles sont l'objet.
- b. La mobilisation des femmes face à leur dépendance économique, en s'initiant et prenant part à des activités génératrices de revenus.
- c. Plusieurs formations sur le genre et le développement, visant les femmes et les hommes, ont été organisées pour :
 - attirer l'attention sur les multiples rôles économiques et sociaux que joue la femme dans la société et sur l'impact positif de leur intégration dans le développement.
 - éliminer la discrimination et réduire les positions défavorables des femmes
 - concevoir des projets et des programmes spécifiques aux femmes.

- d. Plusieurs formations en droits de l'homme en général et en droit des femmes en particulier, pour avoir une même vision et compréhension des droits des femmes et connaître tous les instruments légaux relatifs.
- e. A la demande des ONG de femmes et grâce à l'UNIFEM, une étude sur l'intégration de la dimension de genre dans la constitution post - transition et le code électoral a été réalisée par l'Association des femmes juristes. Malheureusement, beaucoup de points n'ont pas été pris en compte.
- f. Les ONG de femmes ont été les premières à lutter contre le VIH/SIDA, ce qui a permis aux femmes et aux hommes de réfléchir ensemble sur les moyens d'une lutte efficace.
- g. Les ONG de femmes ont toujours dénoncé les violences faites aux femmes, surtout les violences sexuelles et les viols.

Impact des actions des ONG de femmes en matière de promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes

1. Les femmes ont pris confiance et de l'assurance, car l'union fait la force. Les femmes ont mis au point des stratégies de dénonciation des inégalités et ont mené des actions visant l'élimination de toute discrimination à leur égard.
2. Les ONG de femmes ont commencé à intégrer les hommes dans leurs activités de formation et de développement. Certaines de ces ONG motivent les hommes à y adhérer et ainsi instaurer un dialogue sur la gestion de l'égalité des genres et des droits de l'homme.
3. Les activités génératrices de revenus initiées par les ONG des femmes ont contribué au respect de la femme, au sein du foyer et dans la société, mais le chemin est encore long.
4. Les femmes se sont ouvertes au monde extérieur grâce aux différentes rencontres et formations organisées, ainsi que grâce aux échanges d'expérience des unes et des autres.
5. Les femmes sont parvenues à briser le silence et à dénoncer les violences faites à leur égard. Les ONG de femmes ont compris la complexité des questions d'égalité des genres et des droits des femmes, et ont décidé de se réunir en collectif, réseau ou synergie, suivant le domaine des droits de la femme :
 - Résolution pacifique et paix a été créé pour les projets de paix et réconciliation ;
 - La SPPDF pour la mobilisation des femmes dans le processus électoral ;

- RAF/SIDA pour toutes les questions en rapport avec la lutte contre le SIDA.
6. La grande majorité de femmes vivent dans les campagnes. Ainsi, beaucoup d'ONG de femmes ont directement orienté leurs actions vers la base en créant des centres de Dialogue, Ouverture et Bien – être, comme l'A.D.D.F. Ces centres unissent les efforts des ONG de femmes à la base. DUSHIREHAMWE a aussi privilégié les formations à la base.
 7. Les ONG de femmes ont entamé un grand combat contre le VIH/SIDA, ce qui a permis aux femmes et aux hommes de réfléchir ensemble sur les moyens de lutte efficace.

Problèmes ou défis des ONG des femmes

1. Les notions d'égalité des genres et de droits de la femme nécessitent une évaluation continue par le biais de stratégies efficaces en vue de transformer progressivement les stéréotypes au sein du foyer et dans la société. Les ONG de femmes font face au problème d'enseigner les concepts d'égalité des genres et des droits de la femme et de responsabiliser les femmes rurales, car celles-ci sont analphabètes à plus de 67%.
2. Les formations sont difficiles à dispenser surtout en milieu rural :
 - par manque d'outils de formation et d'éducation adaptés, en matière d'égalité de genres et des droits des femmes.
 - certaines lois qui prônent le respect des droits des femmes ne sont pas traduites en Kirundi pour faciliter leur compréhension et leur vulgarisation.
3. L'absence de loi sur la santé de la reproduction entraîne l'absence d'implication de l'homme dans le processus de planification familiale et d'éducation des enfants.
4. Le manque de partage des tâches au sein du foyer familial freine l'implication totale des femmes dans les activités des ONG de femmes.
5. Avec l'ouverture de la femme au monde extérieur, nous assistons malheureusement à l'augmentation des violences domestiques pratiquées par les hommes, car ces derniers ont peur de perdre leur position et le pouvoir de contrôle sur toutes les ressources.
6. Les violences sexuelles et les viols comme arme de guerre détruisent moralement les femmes et freinent leur épanouissement au sein du foyer et dans la société. La femme reste, malgré elle, cantonnée à une position de soumission totale.

7. L'Etat ne manifeste aucune initiative par rapport à l'éducation des hommes et surtout à la mise en application des conventions internationales et des codes et lois qui prônent l'égalité des genres et le respect des droits de la femme.
8. Les ONG de femmes n'ont pas les moyens suffisants pour soutenir la femme dans l'éducation et l'encadrement des enfants, pour leur permettre de jouir et revendiquer plus tard leurs droits.

Recommandations et démarches à suivre par l'UNESCO

L'UNESCO devrait :

- a. Soutenir les femmes en matière d'éducation des adultes en général et des femmes en particulier.
- b. Revoir les manuels dans l'enseignement primaire et secondaire et y intégrer la dimension d'égalité des genres et des droits des femmes.
- c. Mettre à la disposition des ONG de femmes, des outils de formation adaptés dans tous les domaines des droits des femmes (traduction en Kirundi de tous les documents nécessaires et autres).
- d. Renforcer les capacités des ONG de femmes, faciliter le suivi et évaluation des activités de formation.
- e. Créer un centre de documentation des ONG de femmes pour une meilleure stratégie de communication et d'information.
- f. Motiver et soutenir la création du réseau des ONG de femmes qui s'occupera de toutes les questions sur l'éducation des femmes et des hommes en matière d'égalité des genres et des droits des femmes.

Conclusion

La promotion d'égalité des genres et des droits des femmes au Burundi mérite une attention tout à fait particulière : beaucoup d'efforts doivent encore être entrepris. Pour cela, certaines barrières liées aux coutumes anciennes doivent être brisées. De même, certaines lois nationales défavorisant la femme doivent être modifiées : par exemple, le code des personnes et de la famille, ou encore la loi sur la succession.

Un autre défi à relever est la pauvreté qui frappe durement surtout la femme. Pour mener une lutte efficace, les femmes doivent bénéficier d'un niveau de vie acceptable, et être plus ou moins indépendantes économiquement de leurs maris. Les femmes doivent se mobiliser pour lutter ensemble contre toutes les formes de violences sexuelles et viols dont elles sont victimes tous les jours; elles doivent réclamer que les auteurs de ces crimes soient traduits devant la justice. Elles doivent exiger une application stricte de la loi, car il a été constaté que l'impunité est la cause principale de la recrudescence de ces crimes. Les femmes intellectuelles doivent prendre le flambeau pour la défense et la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes.

La culture reste toujours un handicap pour la promotion de l'égalité des genres. Les ONG de femmes n'ont pas la capacité nécessaire pour rassurer et soutenir les femmes dans tous les domaines de la vie en famille et dans la société. Les ONG de femmes doivent donc avoir un appui substantiel pour renforcer leurs capacités institutionnelles afin de pouvoir mener la lutte pour la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes.